

Horaires d'ouverture



LUNDI : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

MARDI : 13h30-17h30

MERCREDI : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

JEUDI : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

VENDREDI : 9h00-16h30 en continu



Maison de services au public

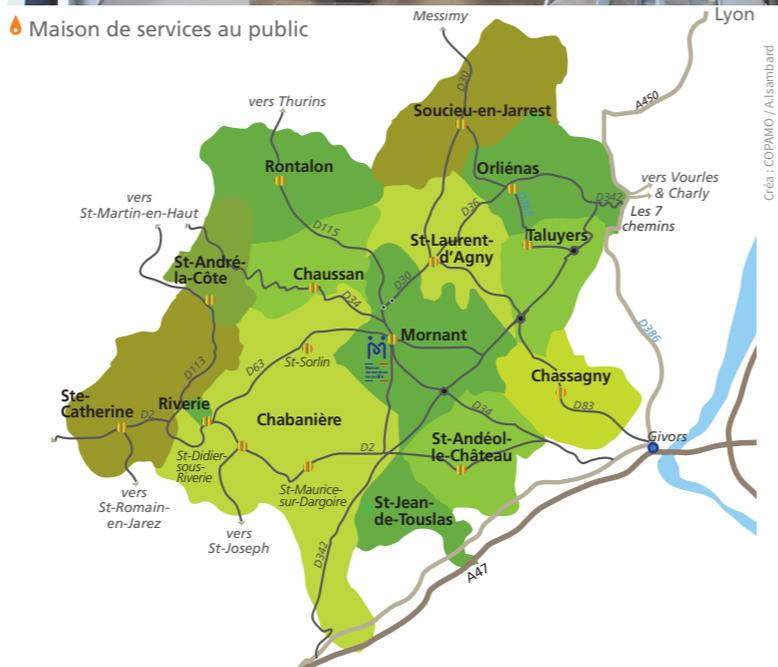
Coordonnées



Adresse : **MSAP - COPAMO** - le Clos Fournereau
50, avenue du Pays Mornantais - 69440 MORNANT
Tél : 04 78 44 14 39
Mail : msap@cc-paysmornantais.fr
Web : www.copamo.fr

Notes





Communauté de Communes
du Pays Mornantais
CS40107- Le clos Fournereau
50, avenue du Pays Mornantais
69440 Mornant
Tél : 04 78 44 14 39
Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr
www.copamo.fr

Maison de services au Public
Même adresse
Tél : 04 78 44 14 39
Fax : 04 78 44 08 80
msap@cc-paysmornantais.fr



Espace COPAMO Mornant



Mise en relation

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Accueil, information,
orientation



Accompagnement
aux démarches
administratives



Aide à l'utilisation
des services et des
outils numériques



Maison
de services
au public

>>> www.copamo.fr

La MSAP, un nouveau service de proximité

La COPAMO met à votre disposition dans ses locaux à Mornant, une **Maison de services au public (MSAP)**.

Lieu d'accueil et de ressources, vous y trouverez des informations sur l'ensemble des services de la communauté de communes ainsi que sur ses partenaires.

La MSAP vous propose également, un accompagnement dans vos démarches administratives relevant de plusieurs organismes publics et administrations, dont vous trouverez la liste au centre de ce document.

Un accueil personnalisé et confidentiel

Une équipe d'agents de la COPAMO a été formée par ces différents opérateurs nationaux. Son rôle est de vous apporter son appui dans vos démarches quotidiennes et :

- vous faciliter l'utilisation des plateformes numériques,
- simplifier votre accès à certaines de leurs prestations et à l'obtention de différents formulaires,
- vous aider à la constitution et au suivi de dossiers, ainsi qu'à la rédaction de courriers,
- vous mettre en relation, lorsque cela est nécessaire, avec d'autres services compétents.

Un Espace Public Numérique (EPN)

En libre-accès ou accompagné, vous pouvez utiliser 3 tablettes et 4 postes informatiques avec accès internet, imprimante, photocopieuse, scanner.



2017





PROTECTION SOCIALE

La MSAP vous accompagne dans vos démarches liées à différentes prestations sociales

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

La **CAF** accompagne les allocataires dans leur vie quotidienne en leur versant des prestations légales et en développant une action sociale et familiale. Elle intervient dans 4 domaines : petite enfance, enfance / jeunesse, solidarité / insertion, logement et cadre de vie.



Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône

La **CPAM** intervient dans les domaines de la maladie, des accidents de travail et des maladies professionnelles.



Elle permet à chaque assuré de se soigner selon ses besoins, son âge et ses ressources.

Mutualité Sociale Agricole

La **MSA** gère les branches maladie, famille, vieillesse, accident du travail / maladie professionnelle pour l'ensemble de la population agricole et des ayants droit.



Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Au moment du passage à la retraite, la **CARSAT** vérifie et régularise la carrière du futur retraité, le conseille et facilite ses démarches. Elle calcule les retraites et en assure le versement chaque mois.



ENFANCE - JEUNESSE

La MSAP vous accueille et vous informe sur l'offre de services de la COPAMO et de ses partenaires. Vous y trouverez des conseils sur les dispositifs techniques ou financiers qui peuvent vous être utiles dans votre parcours social, professionnel et résidentiel. Renseignez-vous à la MSAP ou sur www.copamo.fr

Bureau Information Jeunesse

Le **BIJ** accueille les jeunes, leurs familles et les professionnels. Il informe sur les études et les métiers, l'emploi, le baby-sitting, la vie pratique, les loisirs, le départ à l'étranger...



Il facilite la recherche de stages en entreprises ou de contrats en alternance.

Le BIJ propose également, la bourse aux projets humanitaires et la carte Pass' Ados.

Passerelle Enfance - RAMI*

Passerelle Enfance informe et oriente les parents en recherche d'un mode de garde individuel ou collectif sur le territoire du Pays Mornantais.

Les **RAMI** proposent un lieu ressource pour les assistants maternels et les parents employeurs.

**Relais Assistants Maternels Itinérants*

Enfance en Pays Mornantais

La **SPL* Enfance en Pays Mornantais** accueille vos enfants et adolescents toute l'année, mercredis et vacances scolaires.



Deux types de structures sont proposés en fonction de l'âge des enfants : les centres de loisirs pour les 4-11 ans et les espaces jeunes pour les 11-18 ans.

**Société Publique Locale*



EMPLOI - FORMATION

Pôle Emploi

Les agents médiateurs de la MSAP sont formés pour aider les demandeurs à réaliser leurs formalités sur le site de **Pôle Emploi**.



Partenaires de l'emploi

La COPAMO a confié à l'association **Sud Ouest Emploi** la mission d'apporter son appui aux recruteurs et d'accompagner les personnes en recherche de solutions professionnelles.

Les moins de 26 ans sont suivis par la **Mission Locale**.



NUMÉRIQUE

Point Cyb

En complément de l'Espace Public Numérique, le **Point Cyb** accompagne un large public dans l'utilisation de l'outil informatique et propose :

- ▶ des sessions d'initiation / découverte
- ▶ des formations en bureautique
- ▶ des temps d'échange autour du numérique



SOLIDARITÉ

Développement social

La COPAMO travaille avec les partenaires du secteur social pour vous proposer des activités de prévention et vous faciliter l'accès aux dispositifs dont vous pouvez avoir besoin.

Soutien Intercommunal aux Associations

Le **SIA** est un centre de ressources dédié à la vie associative locale. Il accompagne notamment, les bénévoles des associations dans la gestion des paies.

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

La **CIA** veille à l'inclusion des personnes en situation de handicap et recense les établissements accessibles.



LOGEMENT

Programme Local de l'Habitat

La COPAMO vous informe sur les conditions d'octroi de subventions : acquisition, rénovation, adaptation ou amélioration d'un logement dans le cadre du **Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays Mornantais**.

+ d'infos sur les permanences des partenaires proposées à la MSAP et sur les services de la COPAMO : www.copamo.fr